

## BULLETIN MUNICIPAL N° 53

Janvier 2022



Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux n'a pas pu avoir lieu, à cause des restrictions sanitaires.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal, le personnel de la commune et moi-même profitons de la parution de ce bulletin pour vous présenter nos **meilleurs vœux** et surtout vous souhaiter une bonne santé en continuant de vous protéger.

Les années passées, la cérémonie des vœux était l'occasion de faire connaissance avec les **nouveaux habitants**. Je souhaite donc la bienvenue à celles et ceux qui se sont récemment installés dans la commune et leur propose de se faire connaître en se présentant à la mairie.

J'en profite aussi pour remercier les membres du **Comité des fêtes** et en particulier, Madame Myriam Queval, présidente, qui s'efforcent de maintenir des distractions dans la commune en adaptant leur organisation pour respecter les règles sanitaires.

Continuons de garder des liens les uns avec les autres tout en étant prudents, les jours meilleurs reviendront !

François BATTEMENT - Maire de Bosc-Mesnil

## Vie de la commune

### *Au conseil municipal*

Vendredi 26 novembre 2021

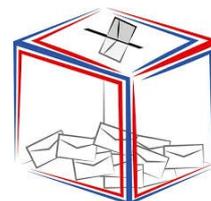
- Monsieur le Maire donne les **résultats du vote consultatif** organisé le dimanche 24 octobre, à la demande de l'association « Bosc Mesnil Environnement » pour évaluer l'adhésion des habitants au projet de station de recharge directement alimentée par 2 éoliennes. Les résultats sont les suivants : 70 pour - 79 contre - 1 nul sur 232 électeurs inscrits. Cette consultation n'est qu'une demande d'avis.
- Le **columbarium**, d'un montant de 4521,50 euros étant terminé, un règlement intérieur du cimetière est en cours d'élaboration.
- L'arbre de la place de l'église sera abattu parce que ses racines atteignent l'armoire de la fibre optique.
- Des arbres et des haies de particuliers gênent le fonctionnement de l'éclairage public.

*L'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux est disponible sur le site de la commune : [www.boscmesnil.fr](http://www.boscmesnil.fr)*

### *Elections*

- Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Elections législatives (députés) : 12 et 19 juin 2022

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale.  
Si vous êtes nouvellement arrivé dans la commune, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 4 mars 2022.  
Les jeunes qui se sont inscrits au recensement militaire à 16 ans sont inscrits d'office.



### *Commémoration du 11 novembre*



Commémoration de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 signifiant la fin de la 1<sup>ière</sup> guerre mondiale (1914 - 1918)

### *Colis de Noël*

Comme chaque année, un colis de Noël a été offert par la commune et distribué par les élus, aux personnes âgées de 65 ans et plus, inscrites sur la liste électorale.

## Travaux

Suite aux décisions prises à la réunion du 11 juin 2021, des travaux concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ont été réalisés :



Allée de l'église d'un montant de 11579,40 euros et place de parking de 2059,80 euros, en béton désactivé, réalisées par l'entreprise SAS LECOQ TP. Un nouveau portail est prévu.

Remplacement de la porte d'entrée de la salle des fêtes par la miroiterie LESOBRE pour un montant de 4203,24 euros.

### Autres travaux :



La haie végétale du cimetière qui longe l'église devenant inesthétique a été arrachée par le propriétaire riverain, et une nouvelle a été plantée par l'employé communal.



Installation à la mairie d'une pompe à chaleur air/eau d'un montant de 7350 euros par l'entreprise DALKIA.

## Incivilités

**2 bouches à incendie** de la commune (l'une dans le Centre et l'autre à Perduville) **ont été vandalisées** et ne sont plus utilisables actuellement. **Monsieur le Maire a porté plainte à la gendarmerie.**

## Etat civil

### Naissance

le 11 septembre 2021

**Isaure LAMY**, fille de Pierre Lamy et de Marine Crochet,  
41 chemin des Rohards à Perduville

### Décès

le 4 mai 2021

**Madame Marianne GUERIN**, 357 route du Centre

le 15 décembre 2021

**Monsieur Francis GOSSELIN**, 23 chemin du Pot-au-Feu

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population officielle de Bosc-Mesnil est de **323 habitants** (chiffre Insee).

## Tri sélectif

SMÉDAR



Si les objets que vous apportez aux containers de la place ne passent pas par les ouvertures à cause de leur grande taille, c'est parce qu'ils doivent être **portés en déchetterie** et **non pas déposés devant, dessus, ou derrière les containers**.

Les cartons trop grands peuvent être pliés et mis dans votre poubelle d'ordures ménagères ou à côté, si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie.

Respectons les riverains et l'employé communal qui s'efforce sans relâche de maintenir la **commune en état de propreté**.

### Les horaires de la déchetterie de Maucomble :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi

de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**

Mercredi et Dimanche **Fermeture**

## Informations

Avec l'hiver, le froid est arrivé, pensez à protéger vos **compteurs d'eau** pour limiter le risque de fuite. Ainsi vous préservez la ressource en eau et évitez le désagrément d'une grosse facture.

**Création d'une boîte à idées** : si vous souhaitez que soit organisé dans la commune un évènement, une activité, une exposition ou autre, vous pouvez partager vos idées en les déposant dans la boîte à lettres de Séverine BOUGON 1346 route de Perduville hameau de Perduville.

**Horaires des travaux bruyants** définis par l'arrêté préfectoral du 16/10/2017 :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

## Entreprises de la commune

Damien PINCEDE *menuiserie isolation* 919 route du Village

Elodie LEFEBVRE *coiffure* 730 route du Centre

K'île PHOTO Karren LERONDEL *photo* 821 route du Centre

Laetitia ALLAIN *relais particulier* 87 chemin du Pot-au-Feu *transporteur par UPS (pour réception et dépôt de colis)*

Laetitia FERCOQ *coiffure à domicile* 9 route du Bouloir

La compagnie « IL ÉTAIT UNE FOIS L'HISTOIRE » Gilbert PEREZ *spectacles* 211 chemin des Rohards à Perduville

Scea PLANQUAIS *vente à la ferme* 276 route du Centre  
à la même adresse : LA TRIBU D'ELO *pension familiale pour animaux*

## Programme d'Actions de Prévention des Inondations

### UN PAPI C'EST QUOI ?

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un contrat entre l'Etat et les collectivités.

C'est un dispositif visant au renforcement de la prévention des risques d'inondation sur un bassin à risque.

### Un programme 6 axes

Un programme de 35 actions réparties sur 6 axes sera réalisé sur 6 ans (2022-2027).

#### COMMUNIQUER

**AXE 1** : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

#### SURVEILLER-PREVOIR-ALERTER

**AXE 2** : surveillance, prévision des crues et des inondations  
**AXE 3** : alerte et gestion de crise

#### REDUIRE LA VULNERABILITE

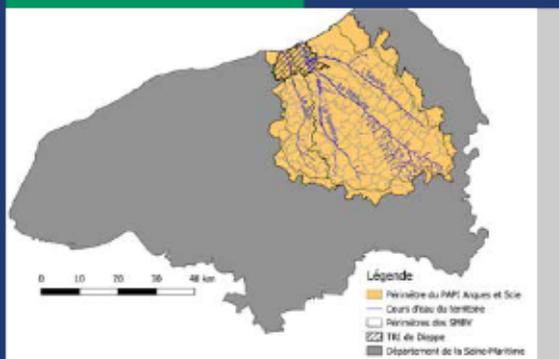
**AXE 4** : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

**AXE 5** : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

#### REDUIRE L'OCCURENCE DES INONDATIONS

**AXE 6** : ralentissement dynamique des écoulements

### Le territoire DU PAPI ARQUES & SCIE



La zone s'étend de Gaillfontaine à Dieppe.  
5 cours d'eau : Arques, Béthune, Eaulne, Varenne, Scie.

### Des risques

Le territoire est exposé à 4 types d'inondations :

- débordements de cours d'eau,
- remontées de nappe,
- submersions marines,
- ruissellements.

Le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) recommande d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique : hausse du niveau marin et dérèglement météorologique.

### Des acteurs locaux

Le PAPI Arques & Scie est porté par 2 syndicats et mobilise de nombreux partenaires locaux (Communes, P.E.T.R...).



### Un budget

**3 109 400 euros** : c'est le budget de ce programme réalisé notamment grâce au soutien de



## Vie scolaire

Habitante de Bosc-Mesnil depuis 2013 et surtout maman, mon anxiété à propos de l'école était grande. En effet, ayant moi-même fait toute ma scolarité en ville, je mettais en doute l'éducation scolaire de la campagne.

Et là... Une totale remise en question !

Quatre écoles possédant des locaux très bien adaptés aux classes qui s'y trouvent ainsi que du matériel moderne : vidéo projecteur, tableau interactif...

Des enseignantes avec des méthodes et moyens récents, d'une grande gentillesse et proches des enfants !

De plus, une garderie dès 7h00 du matin et le soir jusque 19h00 et une cantine dans chaque commune avec des agents serviables, à l'écoute des enfants.

Que dire ! Rien de plus, juste que la scolarité de mon enfant n'a été que du bonheur avec les sorties en forêt et autres promenades, ski, visites de musées et de sites et son entrée en 6<sup>ième</sup> qui, grâce aux enseignantes et agents de service, a facilité tant son intégration que son parcours scolaire.

***Alors n'hésitez pas à inscrire votre enfant dans notre Sivos pour que les écoles de campagne continuent d'exister !***

Nathalie Torchy présidente du Sivos du Mont Arnoult  
(communes de Bosc-Mesnil, Bradiancourt, Mathonville, Neufbosc)



Noël à la cantine



## Comité des fêtes

### Soirée choucroute



Le samedi 2 octobre, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle soirée dansante-choucroute.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire telles que les jauges, le pass sanitaire, 80 personnes ont participé à cette soirée.

Après un apéritif servi à table, les convives ont pu apprécier la choucroute préparée par la maison DUMONT de Saint Saëns.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse, animée par le DJ habituel José Dunogent.

### Halloween



Le dimanche 31 octobre a eu lieu le défilé d'Halloween.

Malgré une météo très humide, une petite quinzaine d'enfants avaient fait le déplacement.

Toujours escortés par la cabane de sorcière, ces petits monstres ont arpenté le centre du village à la recherche de bonbons.

Merci à tous les habitants pour les friandises offertes aux enfants.

Ce défilé s'est clôturé par un pot de l'amitié à la mairie du village.



### Programme des activités de l'année 2022

**Jeudi 26 mai** : Randonnée de l'Ascension

**Jeudi 14 juillet** : Foire à tout

**Samedi 1 octobre** : Soirée dansante

**Lundi 31 octobre** : Halloween

**Samedi 10 décembre** : Spectacle de Noël

*Ce programme est à titre indicatif et pourrait évoluer selon les règles sanitaires applicables au moment des manifestations.*

*Les membres du Comité des Fêtes de Bosc-Mesnil vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.*

## Spectacle de Noël

Le samedi 11 décembre a eu lieu le spectacle de Noël. Cette année, celui-ci était sous le signe de la rigolade, de la bonne humeur. Les enfants volontaires ont pu participer activement à ce spectacle de clowns.

Le Père Noël, malgré un planning chargé, a réussi à se libérer pour venir distribuer aux enfants présents des chocolats.

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là, un goûter à emporter a été offert à chacun des enfants présents.



**La mairie est ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.**

**Directeur de la publication** : François Battement, Maire  
**Comité de rédaction** : Nathalie Torchy, Céline Grandière,  
Laurent Falaise, Nicole Leroy, Myriam Queval

**Mairie** :  
téléphone : 02.35.34.50.68  
mail : [boscmesnil@orange.fr](mailto:boscmesnil@orange.fr)